



COLLEGE NOTRE DAME LE CLOS FLEURI

Etablissement Catholique d'Enseignement Privé
sous contrat d'association avec l'Etat
22 boulevard Carnot - BP 19 - 32600 Isle-Jourdain
Tél. : 05.62.07.37.93 Fax : 05.62.07.38.20

E-mail : college.closfleuri@wanadoo.fr / www.ndleclosfleuri.com

CONVENTION D'AUTORISATION D'ABSENCE D'UN ELEVE

Toute absence prévisible doit faire l'objet d'une demande d'autorisation motivée auprès du Chef d'établissement conformément au B.O n° 14 du 1^{er} avril 2004 : « *En cas d'absence prévisible, les personnes responsables de l'enfant en informent préalablement le Chef d'Etablissement en précisant le motif.* »

Entre :

Madame, Monsieur,

Adresse :
.....

Responsables légaux de l'enfant élève en classe de

D'une part,

Et :

Madame Blandine DROCHON-ROUILLARD, Chef d'établissement

D'autre part.

<p>Il est convenu que l'élève scolarisé au collège Notre Dame le Clos Fleuri en classe de sera absent :</p> <p>Pour la période du au</p> <p>Motif :</p> <p>Départ de l'établissement le à</p> <p>Retour le à</p>
--

L'élève s'engage à revenir en cours en ayant rattrapé la totalité des cours qu'il a manqués pendant son absence.

A, le

Signature du responsable légal

Visa du chef d'établissement